

## VILLE DE SUCY-EN-BRIE

### NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la Commune.

Le compte administratif 2022 retrace les mandats de dépenses et les titres de recettes émis par la Commune entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésor Public.

En outre, le CGCT précise que le compte administratif de l'année N doit être voté au plus tard le 30 juin de l'année N+1 après production du compte de gestion.

Je vous rappelle que les crédits ouverts pour l'année 2022 ont été d'un montant de :

▲ 51 955 000 € en section de fonctionnement

▲ 20 173 000 € en section d'investissement

Soit un total de 72 128 000 €

Le budget comporte une section de fonctionnement (I) et une section d'investissement (II).

#### I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les tableaux ci-après vous présentent les réalisations totales effectuées par chapitre (y compris les opérations d'ordre et les charges et produits rattachés à l'exercice).

#### I – A – Structure des dépenses de fonctionnement

Elles sont constituées principalement par les salaires et les charges du personnel communal, l'entretien des bâtiments communaux, les consommations de fluides, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les réalisations par chapitre sont les suivantes :

Chap.	libellé	prévisions	réalisations	rattachements des charges	total réalisés
011	charges à caractère général	12 070 742,77 €	10 942 821,29 €	459 354,09 €	11 402 175,38 €
012	charges de personnel	20 115 000,00 €	19 927 351,58 €		19 927 351,58 €
014	atténuation de produits	340 000,00 €	267 220,33 €		267 220,33 €
65	charges de gestion courante	12 176 265,00 €	12 128 163,12 €		12 128 163,12 €
<i>Total des dépenses de gestion courante</i>		<i>44 702 007,77 €</i>	<i>43 265 556,32 €</i>	<i>459 354,09 €</i>	<i>43 724 910,41 €</i>
66	autres charges financières	838 292,23 €	497 496,09 €	285 664,73 €	783 160,82 €
67	charges exceptionnelles	45 700,00 €	2 647,73 €		2 647,73 €
022	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>45 586 000,00 €</b>	<b>43 765 700,14 €</b>	<b>745 018,82 €</b>	<b>44 510 718,96 €</b>
023	virement à la section d'investissement	5 200 000,00 €			0,00 €
042	op. d'ordre de transferts entre sections	1 169 000,00 €	1 145 386,72 €		1 145 386,72 €
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		<i>6 369 000,00 €</i>	<i>1 145 386,72 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>1 145 386,72 €</i>
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>51 955 000,00 €</b>	<b>44 911 086,86 €</b>	<b>745 018,82 €</b>	<b>45 656 105,68 €</b>

Les dépenses totales (**45 656 105,68 €**) comprennent :

- Les dépenses réelles : **44 510 718,96 €**
- Les opérations d'ordre de section à section : **1 145 386,72 €**

Celles-ci se composent des dotations aux amortissements des immobilisations. *Ces montants sont également inscrits en recettes d'investissement.*

En ce qui concerne les dépenses réelles (retraitées) hors TIER (Travaux d'Investissement En Régie), elles augmentent de + 6,11% entre le compte administratif 2021 et celui de 2022.

*Par ailleurs, notre ratio Dépenses Réelles de Fonctionnement (retraitées et hors TIER Travaux d'Investissement En Régie) DRF/population s'établissait à 1 263 € par habitant en 2021 à comparer au ratio des communes de la même strate qui s'élevait à 1 232 € en 2021, soit 31 € de plus par rapport à la moyenne.*

*Le ratio 2022 est de 1 330 € par habitant.*

*(Derniers ratios connus : Compte administratif 2021 - Source DGFIP, calculs DGCL)*

*DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques // DGCL : Direction Générale des Collectivités Locales*

## **I – B – Structure des recettes de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement correspondent aux recettes courantes. Il s'agit notamment du produit des impôts locaux et des dotations de l'Etat, principalement la Dotation Globale de fonctionnement (DGF). S'y ajoutent le produit des services publics et du domaine communal.

Les réalisations par chapitre sont les suivantes :

Chap.	Libellé	prévisions	réalisations	rattachements des produits	total réalisés
013	atténuation de charges	200 000,00 €	175 675,22 €	11 000,00 €	186 675,22 €
70	Produits des services, du domaine	2 810 099,30 €	2 843 407,80 €	229 100,96 €	3 072 508,76 €
73	impôts et taxes	39 456 754,00 €	39 733 553,72 €	100 000,00 €	39 833 553,72 €
74	dotations & participations	5 153 147,00 €	5 265 935,83 €	89 981,43 €	5 355 917,26 €
75	autres produits de gestion courante	397 752,16 €	386 339,85 €		386 339,85 €
<i>Total des recettes de gestion courante</i>		<i>48 017 752,46 €</i>	<i>48 404 912,42 €</i>	<i>430 082,39 €</i>	<i>48 834 994,81 €</i>
76	Produits financiers				0,00 €
77	Produits exceptionnels	838 500,00 €	857 875,19 €	2 000,00 €	859 875,19 €
78	reprises sur provisions				
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>48 856 252,46 €</b>	<b>49 262 787,61 €</b>	<b>432 082,39 €</b>	<b>49 694 870,00 €</b>
042	<i>op. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>686 310,00 €</i>	<i>361 591,45 €</i>		<i>361 591,45 €</i>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>686 310,00 €</b>	<b>361 591,45 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>361 591,45 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>49 542 562,46 €</b>	<b>49 624 379,06 €</b>	<b>432 082,39 €</b>	<b>50 056 461,45 €</b>
002	résultat antérieur reporté	2 412 437,54 €	2 412 437,54 €		2 412 437,54 €
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>51 955 000,00 €</b>	<b>52 036 816,60 €</b>	<b>432 082,39 €</b>	<b>52 468 898,99 €</b>

Les recettes totales s'élèvent à **52 468 898,99 €**.

Elles comprennent d'une part les recettes réelles qui s'élèvent à **49 694 870,00 €** et d'autre part, les opérations d'ordre de section à section pour un montant de **361 591,45 €** comprenant les travaux d'investissement en régie (335 281,45 €), et l'amortissement de la subvention versée par le Conseil Régional dans le cadre de l'extension du réseau géothermie (26 310 €). *Ces montants sont également inscrits en dépenses d'investissement.*

Notons, que l'évolution des recettes réelles de fonctionnement (retraitées) entre le compte administratif 2021 et celui de 2022 est de +5,88 %.

*En outre, notre ratio Recettes Réelles de Fonctionnement RRF/population s'élevait à 1 458 € par habitant en 2021 à comparer au ratio des communes de la même strate qui était de 1 440 € en 2021, soit 18 € de plus par rapport à la moyenne.*

*Le ratio 2022 est de 1 532 € par habitant.*

*(Derniers ratios connus : Compte administratif - Source DGFIP, calculs DGCL)*

*DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques // DGCL : Direction Générale des Collectivités Locales*

En résumé, les recettes totales de l'année 2022 s'élèvent à : 52 468 898,99 € (y compris l'excédent reporté).

Les dépenses totales de l'année 2022 s'élèvent à : 45 656 105,68 €.

**L'excédent global qui a été affecté au budget primitif 2023 ressort à 6 812 793,31 €.**

## II – SECTION D'INVESTISSEMENT

La section investissement retrace les opérations non courantes et ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la Commune. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme.

### II – A – Structure des dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels et mobiliers durables, constructions ou aménagements de bâtiments, travaux d'infrastructure et remboursement du capital de la dette.

Les réalisations par chapitre sont les suivantes :

chap.	Libellé	prévisions	réalisations	restes à réaliser
20	immobilisations incorporelles	752 654,93 €	165 370,10 €	529 025,79 €
204	subventions d'équipement versées	350 000,00 €	100 000,00 €	
21	immobilisations corporelles	10 336 391,81 €	6 046 058,13 €	1 776 314,38 €
23	immobilisations en cours	1 120 998,51 €	1 020 998,51 €	
<i>Total des dépenses d'équipement</i>		<i>12 560 045,25 €</i>	<i>7 332 426,74 €</i>	<i>2 305 340,17 €</i>
10	dotations, fonds divers, réserves	2 300,00 €	2 188,67 €	
16	emprunts & dettes assimilées	3 315 000,00 €	3 285 879,86 €	
27	autres immobilisations financières	35 000,00 €	19 823,32 €	7 238,57 €
<i>Total des dépenses financières</i>		<i>3 352 300,00 €</i>	<i>3 307 891,85 €</i>	<i>7 238,57 €</i>
<b><i>Total des dépenses réelles</i></b>		<b><i>15 912 345,25 €</i></b>	<b><i>10 640 318,59 €</i></b>	<b><i>2 312 578,74 €</i></b>
040	op. d'ordre de transferts entre sections	686 310,00 €	361 591,45 €	
041	opérations patrimoniales	702 400,00 €	701 817,36 €	
<b><i>Total des dépenses d'ordre</i></b>		<b><i>1 388 710,00 €</i></b>	<b><i>1 063 408,81 €</i></b>	<b><i>0,00 €</i></b>
<b>TOTAL</b>		<b>17 301 055,25 €</b>	<b>11 703 727,40 €</b>	<b>2 312 578,74 €</b>
001	solde d'exécution négatif reporté	2 871 944,75 €	2 871 944,75 €	
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>20 173 000,00 €</b>	<b>14 575 672,15 €</b>	<b>2 312 578,74 €</b>

Les dépenses totales s'élèvent à **14 575 672,15 €**, elles comprennent :

. Les dépenses réelles d'investissement de **10 640 318,59 €**.

. Les opérations d'ordre de **361 591,45 €** incluant les travaux d'investissement en régie (335 281,45 €), ainsi que l'amortissement de la subvention versée par le Conseil Régional dans le cadre de l'extension du réseau de géothermie (26 310 €). *Ces opérations d'ordre figurent, comme évoqué précédemment, en recettes de fonctionnement.*

. Le résultat antérieur reporté de **2 871 944,75 €**.

. Les opérations patrimoniales de **701 817,36 €** qui correspondent à des régularisations de comptes à l'intérieur de la section d'investissement. *Ces écritures sont donc identiques en dépenses et en recettes d'investissement.*

A l'ensemble de ces dépenses, il convient d'ajouter 2 312 578,74 € de restes à réaliser.

**Les dépenses d'investissement peuvent être classées comme suit :**

#### **II – A – a - DEPENSES OBLIGATOIRES**

**7 223 422,09 €**

Cette rubrique comprend :

➤ « **Les dotations, fonds divers et réserves** » – chapitre 10 **2 188,67 €**

Ce chapitre enregistre le remboursement d'une taxe d'aménagement trop perçue par la Ville.

➤ « **Les emprunts & dettes assimilées** » – chapitre 16 **3 285 879,86 €**

Ce chapitre enregistre le remboursement du capital de la dette.

➤ Le « **Résultat antérieur reporté** » - ligne 001 **2 871 944,75 €**

➤ Les « **opérations patrimoniales** » - chapitre 041 **701 817,36 €**

Comme évoqué précédemment ces opérations correspondent à des régularisations de comptes.

*Ces écritures comptables étant identiques en recettes et dépenses d'investissement.*

➤ « Les opérations d'ordre de transfert entre sections » - chapitre 040

**361 591,45 €**

Comme évoqué précédemment cette somme correspond principalement aux Travaux d'Investissement En Régie (335 281,45 €). Ces montants sont également comptabilisés en recettes de fonctionnement pour des montants identiques.

**Détail des Travaux d'Investissement En Régie (TIER) par secteur :**

libellé	éducation	sports	culture	politique de la ville, social	vie économique	vie associative	logements communaux	services publics, ensemble des bâtiments	TOTAL
travaux d'investissement en régie	121 636,05 €	37 235,38 €	16 007,53 €	71 340,11 €	6 977,41 €	764,63 €	15 596,03 €	65 724,31 €	<b>335 281,45 €</b>

**II – A – b - DEPENSES D'EQUIPEMENT**

**7 332 426,74 €**

Ces dépenses figurent aux chapitres 20, 21, 23, elles comprennent également l'autorisation de programme relative à la construction de l'École de la Fosse Rouge.

Nous les avons classées par catégorie de la manière suivante : acquisitions de matériel, entretien du patrimoine et opérations nouvelles.

➤ **Acquisitions de matériel et mobilier : 605 965,96 €.**

Dans cette rubrique, nous retrouvons les acquisitions de véhicules, de bureautique, de mobilier et de matériel nécessaires au fonctionnement des services, des écoles, des sports, de la culture, de la restauration etc.

➤ **Entretien du patrimoine : 2 056 504,75 €.**

Les réalisations 2022 concernent les secteurs suivants :

libellé	éducation	sécurité	voirie, éclairage public	sports	culture	politique de la ville, social	vie économique	vie associative	services publics, ensemble des bâtiments	TOTAL
entretien du patrimoine	449 654,97 €	67 328,08 €	832 745,02 €	74 767,00 €	51 817,73 €	51 013,86 €	16 938,00 €	5 520,00 €	506 720,09 €	<b>2 056 504,75 €</b>

➤ **Opérations nouvelles : 4 669 956,03 €.**

Les réalisations 2022 concernent les secteurs suivants :

libellé	éducation (dont construction Ecole de la Fosse Rouge)	sécurité	voirie, éclairage public	espaces verts	sports	culture	politique de la ville, social	action foncière	vie économique	vie associative	services publics, ensemble des bâtiments	TOTAL
opérations nouvelles	1 085 105,38 €	150 456,67 €	649 475,05 €	198 350,67 €	108 720,69 €	1 973 427,36 €	38 272,80 €	170 836,74 €	203 442,35 €	23 891,71 €	67 976,61 €	<b>4 669 956,03 €</b>

## **II – B – Structure des recettes d'investissement**

Les recettes d'investissement regroupent essentiellement les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'équipement retenus, le Fonds de Compensation de la TVA qui est une compensation de l'Etat à la Commune à un taux forfaitaire (16,404% des dépenses réelles d'investissement), l'excédent de fonctionnement capitalisé et l'emprunt d'équilibre nécessaire aux projets.

Les réalisations par chapitre sont les suivantes :

chap.	Libellé	prévisions	réalisations	restes à réaliser
13	subventions d'investissement	3 248 828,66 €	1 384 434,69 €	572 806,35 €
16	emprunts & dettes assimilées	3 315 000,00 €	2 780 000,00 €	535 000,00 €
<i>Total des recettes d'équipement</i>		<i>6 563 828,66 €</i>	<i>4 164 434,69 €</i>	<i>1 107 806,35 €</i>
10	dotations, fonds divers, réserves	1 377 600,00 €	1 742 085,16 €	
1068	excédent de fonctionnement capitalisé	3 650 171,34 €	3 650 171,34 €	
165	Dépôts et cautionnements reçus		678,83 €	
27	autres immobilisations financières	5 800,00 €	5 883,00 €	
024	produits de cessions d'immobilisations	1 504 200,00 €		
<i>Total des recettes financières</i>		<i>6 537 771,34 €</i>	<i>5 398 818,33 €</i>	<i>0,00 €</i>
<b><i>Total des recettes réelles</i></b>		<b><i>13 101 600,00 €</i></b>	<b><i>9 563 253,02 €</i></b>	<b><i>1 107 806,35 €</i></b>
021	virement de la section de fonctionnement	5 200 000,00 €		
040	op. d'ordre de transferts entre sections	1 169 000,00 €	1 145 386,72 €	
041	opérations patrimoniales	702 400,00 €	701 817,36 €	
<b><i>Total des recettes d'ordre</i></b>		<b><i>7 071 400,00 €</i></b>	<b><i>1 847 204,08 €</i></b>	<b><i>0,00 €</i></b>
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>20 173 000,00 €</b>	<b>11 410 457,10 €</b>	<b>1 107 806,35 €</b>

Les recettes d'investissement comprennent :

⇒ Les recettes réelles d'investissement (hors emprunts) qui s'élèvent à **6 783 253,02 €** dont l'excédent de fonctionnement capitalisé de **3 650 171,34 €**.

⇒ Les opérations d'ordre de transfert entre sections d'un montant de **1 145 386,72 €** (Montants identiques en dépenses de fonctionnement).

⇒ Les « opérations patrimoniales » au chapitre 041 pour **701 817,36 €** qui correspondent, comme évoqué précédemment, à des opérations de régularisations de comptes à l'intérieur de la section d'investissement. Ces écritures comptables sont donc identiques en recettes et dépenses d'investissement.

⇒ Les emprunts réalisés en 2022 sont d'un montant de **2 780 000,00 €**.

Le stock de la dette au 31 décembre 2022 est de 34,661 M€ (contre 35,166 M€ au 31/12/2021) soit 1 264 € par habitant (1 292 € au 31/12/2021).

L'encours de la dette par habitant est passé de 2 084 € au 31 décembre 2008 à 1 264 € par habitant au 31 décembre 2022, soit une baisse totale de près de 40% sur la période.

libellé	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Encours de la dette/habitant	2 084 €	1 926 €	1 903 €	1 769 €	1 707 €	1 668 €	1 637 €	1 568 €	1 496 €	1 399 €	1 358 €	1 346 €	1 333 €	1 292 €	1 264 €
évol annuelle		-7,62%	-1,20%	-7,02%	-3,48%	-2,29%	-1,88%	-4,19%	-4,61%	-6,47%	-2,93%	-0,91%	-0,93%	-3,13%	-2,12%

### III – BALANCE GENERALE

L'exécution de l'exercice 2022 peut ainsi se résumer de la manière suivante :

LIBELLE		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATION DE L'EXERCICE	FONCTIONNEMENT	45 656 105,68 €	50 056 461,45 €	4 400 355,77 €
	INVESTISSEMENT	11 703 727,40 €	11 410 457,10 €	-293 270,30 €
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	FONCTIONNEMENT		2 412 437,54 €	2 412 437,54 €
	INVESTISSEMENT	2 871 944,75 €		-2 871 944,75 €
TOTAL (EXERCICE + REPORTS)	FONCTIONNEMENT	45 656 105,68 €	52 468 898,99 €	6 812 793,31 €
	INVESTISSEMENT	14 575 672,15 €	11 410 457,10 €	-3 165 215,05 €
	<b>TOTAL</b>	<b>60 231 777,83 €</b>	<b>63 879 356,09 €</b>	<b>3 647 578,26 €</b>

RESTES A REALISER	FONCTIONNEMENT			0,00 €
	INVESTISSEMENT	2 312 578,74 €	1 107 806,35 €	-1 204 772,39 €

RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	45 656 105,68 €	52 468 898,99 €	6 812 793,31 €
	INVESTISSEMENT	16 888 250,89 €	12 518 263,45 €	-4 369 987,44 €
	<b>TOTAL</b>	<b>62 544 356,57 €</b>	<b>64 987 162,44 €</b>	<b>2 442 805,87 €</b>

Les résultats cumulés 2022 sont les suivants :

- Résultat de la section de fonctionnement : **+ 6 812 793,31 €**
- Besoin de financement en investissement : **- 4 369 987,44 €**

Ces résultats confirment que l'exécution 2022 est conforme aux résultats du compte de gestion du Comptable du Trésor Public.

-----